

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 09 avril 2026****Délibération n° DEL 2026 0022**

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/04/2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Madame Saloua EL AAZZOUI, Madame Chloe ALIBERT, Madame Nazih BOUACHMIR

Ont donné procuration :

Monsieur François CHATAING à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent JOHANNY à Madame Chloe ALIBERT, Monsieur Fabien SURREL à Madame Saloua EL AAZZOUI

Secrétaire de séance : Joris RIVORY

La séance a été levée à : 20H

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement - Habitat - Urbanisme

<u>Objet</u> :	Société d'Economie Mixte (SEM) du Velay : désignation des représentants
-----------------------	---

Rapporteur : Michel CHAPUIS

La ville du Puy-en-Velay est actionnaire de la Société d'Économie Mixte du Velay. À ce titre, elle dispose de 2 postes d'administrateurs sur les 11 que comporte le Conseil d'administration et 1 censeur, conformément aux règles définies par l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts de la société.

Suite aux élections municipales, il convient de désigner les nouveaux représentants de la ville du Puy-en-Velay au Conseil d'administration de la Société d'Économie Mixte Locale du Velay.

Délibération n° DEL_2026_0022 du jeudi 09 avril 2026

La Ville du Puy-en-Velay pourra éventuellement solliciter la présidence de la société, par le biais de l'un de ses représentants, habilité à cet effet.

Le Conseil Municipal :

- DÉSIGNE conformément au nombre de postes d'administrateurs attribués à la collectivité :

Mme/Monsieur Michel CHAPUIS,
Mme/Monsieur Roland LONJON
pour assurer la représentation de la Ville au sein du conseil d'administration de la société,

- DÉSIGNE Monsieur Philippe RIBEYRE pour assurer le poste de censeur,

(parmi les 2 administrateurs)

- DÉSIGNE Monsieur Michel CHAPUIS pour assurer la représentation de la Ville au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société,

- AUTORISE ses représentants à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le conseil d'administration.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Abdelhak AGHZAF, Laurent JOHANNY, Saloua EL AAZZOUI, Fabien SURREL, Chloe ALIBERT

Pas de participation au vote : 1

Naziha BOUACHMIR

Signé le 9 avril 2026,
Le Secrétaire de séance,
RIVORY Joris,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 09 avril
2026